LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION NATIONALE

Communiqué de presse

Les AFC saluent les actions engagées contre les dérives de SHEIN

Consommation

Contact presse :
Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 750009
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

La Confédération nationale des Associations familiales catholiques (CNAFC) prend acte des mesures fermes engagées par la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), la Douane et le Gouvernement français contre la plateforme Shein, mise en cause pour la vente de produits dangereux, non conformes et à caractère illicite, pour protéger les consommateurs et les mineurs face à ces dérives.

Suite à la découverte, par les services de l'État, de contenus pédopornographiques, de produits non conformes et de l'absence de dispositifs efficaces de protection des mineurs, la CNAFC approuve la réactivité des autorités et l'ouverture de plusieurs procédures judiciaires. Ces démarches témoignent d'une volonté claire de faire respecter la loi et de préserver la sécurité et la dignité des personnes, en particulier des enfants**.**

La CNAFC tient également à déplorer les dérives du modèle économique de la mode éphémère, dont Shein est l'un des symboles les plus préoccupants. Cette logique de production et de consommation effrénée, fondée sur le renouvellement constant d'articles à bas prix, alimente une culture du jetable, favorise des conditions de travail dégradantes et pèse lourdement sur l'environnement. Elle véhicule par ailleurs un modèle de société fondé sur la consommation immédiate plutôt que sur la responsabilité et la durabilité, en contradiction avec les valeurs familiales et humaines que la CNAFC défend.

La Confédération appelle à une prise de conscience collective, invitant les consommateurs à privilégier la sobriété, la qualité et la transparence dans leurs choix, et les pouvoirs publics à renforcer les contrôles et la régulation des plateformes étrangères**.**

La CNAFC encourage enfin l'Union européenne à poursuivre, aux côtés de la France, une harmonisation des règles et des sanctions applicables aux plateformes opérant sur son territoire. Les pratiques commerciales des géants du commerce en ligne doivent être pleinement soumises au droit européen et à des contrôles rigoureux, dans l'intérêt de tous les consommateurs.

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES
CONFÉDÉRATION NATIONALE

Communiqué de presse

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé……
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.
La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.
Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).
Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.
LA CNAFC est reconnue ***d'utilité publique*** depuis 2004.
Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « ***jeunesse et éducation populaire »*.**